

3R GLOBAL INVEST

SAS

Société par actions simplifiées au capital de 1 000 Euros
Siret : en cours d'immatriculation
Siège social : 20 rue des Frères Chappe 14530 Grentheville

PROCES-VERBAL NOMINATION DU PREMIER PRESIDENT

EN COURS DE CONSTITUTION

Le soussigné :

Monsieur Christophe RACINET né le 17/09/1966 à Falaise de nationalité Française, demeurant 203 chemin de la Couture 14950 SAINT PIERRE AZIF

Monsieur Pierre-Gaëtan RACINET né 17/04/1992 à Lisieux de nationalité Française, demeurant 75 rue Saint Jean 14000 CAEN.

Madame Gwenaëlle TROUVAY née RACINET le 27/10/1990 à Alençon de nationalité Française, demeurant 19 rue Gérard de Nerval 76620 LE HAVRE

Agissant en qualité d'actionnaires de la société 3R GLOBAL INVEST SAS, société par actions simplifiées à associé unique au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé Siège social : 20 rue des Frères Chappe 14530 Grentheville en cours de constitution,

A pris les décisions suivantes relatives à la nomination du premier président de la société, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts de ladite société, et ont établi le présent procès-verbal en conséquence :

Première décision : Nomination du président

Les soussignés nomment en qualité de président de la société :

Monsieur Christophe RACINET né le 17/09/1966 à Falaise de nationalité Française, demeurant 203 chemin de la Couture 14950 SAINT PIERRE AZIF, pour une durée indéterminée,

Qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés,

Et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Elle affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer de mandat.

Deuxième décision : Pouvoirs du président

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues dans l'article 13 des statuts.

PR
GT

Troisième décision : Rémunération du président

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

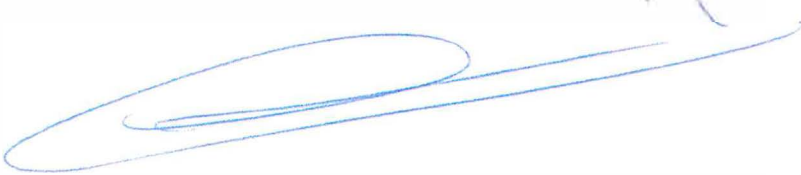
Fait à Grentheville,

Le 27 octobre 2023

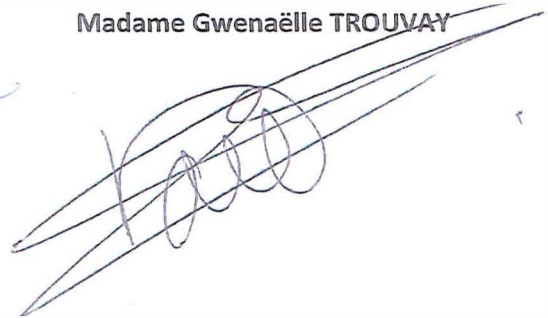
En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

Signature des actionnaires :

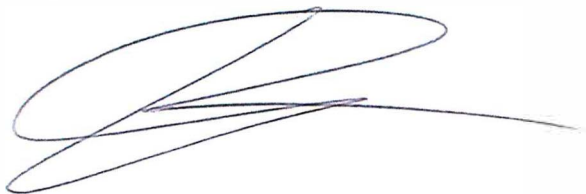
Monsieur Christophe RACINET

A blue ink signature consisting of a large, horizontal oval shape with a long, sweeping tail extending to the right.

Madame Gwenaëlle TROUVAY

A blue ink signature featuring a series of overlapping loops and a long, diagonal stroke extending from the bottom left towards the top right.

Monsieur Pierre-Gaëtan RACINET

A blue ink signature with a large, stylized 'R' shape and a long, horizontal tail extending to the right.

Signature du Président, précédée de la mention manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions de Président ».

Bon pour acceptation des fonctions de Président

A blue ink signature consisting of a large, horizontal oval shape with a long, sweeping tail extending to the right.